



LA FORMATION A RANDOUVEZE

(Mise à jour Janvier 2026)

Le souci d'apporter les meilleures conditions aux meneurs, animateurs et pratiquants de la randonnée pédestre, de la marche nordique, de la Randonnée Santé, des raquettes à neige ou toute autre activité entrant dans le cadre de son objet (entretien des sentiers, balisage...) a conduit l'Association RANDOUVEZE à proposer un programme de formation adapté à ses adhérents.

Les principes qui régissent ces formations sont inscrits dans les Statuts et le Règlement Intérieur.

La démarche vise notamment à professionnaliser l'encadrement lors des sorties, gage de sécurité et d'agrément pour tous. La randonnée pédestre reste avant tout un loisir dans lequel chacun doit trouver plaisir et convivialité.

Chaque année, des priorités sont fixées par le Conseil d'Administration en vue de l'élaboration d'un programme répondant aux besoins du moment, sur les thématiques suivantes :

Animation et accompagnement des sorties

Ces formations de base entrent dans un cursus défini par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRandonnée) et sont sanctionnées par un diplôme national attestant de la qualification acquise :

1. **Randonnées pédestres** : Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP), Brevet Fédéral d'Animateur de Randonnée Pédestre (BF)
2. **Marche nordique** : Brevet Fédéral d'Animateur de Marche Nordique
3. **Formation Santé®** : Option Santé pour les titulaires du CARP et des Brevets Fédéraux Randonnée Pédestre et Marche Nordique
4. **Montagne** : pour les titulaires du Brevet Fédéral Randonnée, Options Montagne Estivale et Montagne Hivernale (raquettes)
5. **Formations complémentaires** : stages « pratiquer » permettant de renforcer les compétences techniques, accessibles à tous licenciés

A l'échelon départemental, le comité FFRandonnée Drôme élabore chaque année un programme pour ces actions. Ce programme complet peut être consulté sur son site <https://drome.ffrandonnee.fr/formation/>.

Le cas échéant, si l'urgence le justifie, une formation peut être réalisée dans un département voisin, en accord avec le Conseil d'Administration, en fonction de l'offre de formation fédérale consultable sur le site national <https://formation.ffrandonnee.fr>.

Balisage et entretien des sentiers

L'entretien des sentiers de randonnée constitue une mission importante à laquelle Randouvèze est très attachée. Une quarantaine d'itinéraires sont ainsi entretenus par des « marraines » et « parrains » de boucles, dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP).

Plusieurs possibilités existent afin d'apporter aux baliseurs le savoir-faire nécessaire :

1. Des sessions de formation de 2 jours, sont réalisées par FFRandonnée Drôme. Elles sont sanctionnées par la délivrance du certificat de baliseur diplômé.
2. La CCBDP organise ponctuellement des journées de formation pratique avec le concours de FFRandonnée Drôme et d'animateurs diplômés pratiquant au sein de Randouvèze en particulier.
3. Le responsable de la Commission Sentiers de notre association est également en mesure d'accompagner les nouveaux parrains et marraines de boucles pour une formation pratique de terrain lors de leurs premières sorties.

Secourisme

La formation Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1) est requise pour valider les diplômes fédéraux d'animateurs de randonnée, de marche nordique, de Randonnée Santé mentionnés ci-dessus.

Cette formation non diplômante peut aussi être proposée aux adhérents dans le cadre d'une démarche visant à donner les moyens aux pratiquants de réagir de façon adaptée en cas de problème en cours de randonnée :

1. **Formation Premiers Secours Citoyens (ex-PSC1)** : une journée (soit 7 heures de formation)
2. **Recyclage Premiers Secours Citoyens** : $\frac{1}{2}$ journée (3 heures de formation) tous les deux ans si possible

A l'issue de la formation, une attestation est délivrée aux participants ainsi qu'un livret reprenant les gestes de première urgence essentiels qui ont été enseignés.

Autres actions spécifiques complémentaires

Le Conseil d'Administration peut être amené à proposer en complément du programme des actions locales de nature à améliorer les conditions dans lesquelles se réalisent nos activités ou permettant de mieux profiter de l'environnement dans lequel nous évoluons :

1. **Outils pratiques** pour la conduite de nos sorties (utilisation carte et boussole, logiciels de cartographie, outils de préparation d'itinéraires...)
2. **Actions thématiques** concernant les patrimoines naturel (flore, géologie...), historique, culturel...

Les adhérents peuvent formuler des suggestions en s'adressant au Responsable de la Formation qui soumettra celles-ci au Conseil d'Administration.

Procédure d'inscription

Les personnes intéressées par l'une de ces formations sont invitées à se faire connaître auprès des Responsables de la Formation :

Isabelle NICOLLE et Philippe CHEVRIER
formationsrandouveze@gmail.com

Il donneront toutes les indications concernant la formation sollicitée, se chargeront de présenter cette demande au Conseil d'Administration et prendront les contacts avec les formateurs si nécessaire.

La priorité est donnée aux demandes entrant dans le cadre des orientations fixées par le Conseil et dans la limite du budget prévisionnel. Néanmoins, toute autre demande en lien direct avec l'activité de l'Association et répondant à ses objectifs sera examinée et pourra être prise en compte si le Conseil le décide.

A titre d'information, le programme complet des formations réalisées par FFRandonnée Drôme peut être consulté sur son site : <https://drome.ffrandonnee.fr/formation/>.

Par ailleurs, le site de la Fédération Française de Randonnée Pédestre recense toutes les formations pouvant être proposées à ses licenciés sur l'ensemble du territoire : <https://formation.ffrandonnee.fr>.

Frais de formation

Le Conseil d'Administration de RANDOUVEZE a pris l'option d'accorder la gratuité des formations concernant l'animation et la conduite de randonnées, la marche nordique, la RandoSanté®.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à proposer et mener régulièrement des sorties hebdomadaires du jeudi et du dimanche, animer les séances hebdomadaires de marche nordique et les sorties de Randonnée Santé®.

La gratuité s'applique également aux frais pédagogiques des formations de secourisme Premiers Secours Citoyens. Celles-ci se déroulent dans les locaux du formateur (généralement le Centre de Secours de Nyons) et les frais de déplacement éventuels seront remboursés dans le cadre d'une formation destinée à valider un diplôme fédéral.

Bilan de la formation

Chaque année, lors de l'Assemblée Générale de Randouvèze, un bilan des actions de formation réalisées au cours de l'exercice précédent est présenté aux adhérents ainsi que les priorités retenues pour l'exercice à venir afin de permettre aux personnes intéressées de se manifester ou de faire des propositions complémentaires.